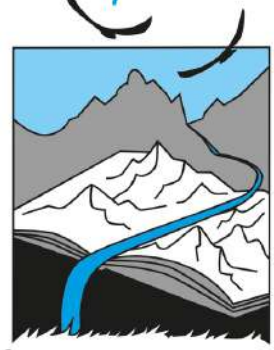


dehors par nature



ÉDUCATION
ENVIRONNEMENT

Projet pédagogique Club nature “le Desman”

Accueil de loisirs sans hébergement
pour les 6 - 10 ans



Directrice : Krystal-Anaïs CAPDEGEL
Année scolaire 2025/2026

Education Environnement 64
2 rue Pats 64260 Buzy
association@ee64.org / 05.59.21.06.60
www.EE64.org

Le projet pédagogique, qu'est-ce que c'est ?

Ce projet pédagogique reflète l'orientation et l'organisation de l'équipe pédagogique.

Il a plusieurs fonctions :

- C'est une référence et une base de travail pour les animateur.ices
- C'est un moyen d'informations pour les parents
- C'est une garantie pour l'organisateur que l'équipe pédagogique travaille en toute cohérence avec ses orientations éducatives.

Notre motivation fondamentale est d'offrir aux enfants de véritables moments de loisirs en plein air et au contact de la nature, tout en assurant la sécurité physique, affective et psychologique des enfants. Ainsi, ils peuvent bouger, s'aérer, se reposer, s'amuser et réaliser leur projet dans le respect de la vie en collectivité.

Sommaire

1. Présentation
2. Le lieu d'accueil
3. L'équipe encadrante
4. Le projet éducatif de l'association EE64
5. Les objectifs pédagogiques
6. Démarche proposée aux enfants
7. Relation avec les parents
8. Les caractéristiques du public
9. Accueil de public en situation de handicap
10. Déroulement de l'après-midi pour les enfants
11. Déroulement de l'après-midi pour les animateur.rices
12. Le goûter partagé
13. Le conseil du club
14. Les partenaires financiers, techniques et institutionnels du club nature



1. Présentation

Le club nature "le Desman" est affilié à la Fédération des CPN (Connaître et Protéger la Nature) et agréé auprès de la SDJES (Jeunesse et sports 64) en tant qu'accueil périscolaire n°0640053AP000125-E01, pour les journées interclubs 2025 n°0640053CL000123-25-Z01 et extra-scolaire n°0640053CL000123-25-S01.

Il est ouvert tous les mercredis de 14h à 17h (en dehors des vacances scolaires). Une latence de 15 minutes est acceptée pour l'accueil et le départ des enfants. Les enfants sont inscrits sur l'année scolaire.

Quelques sorties exceptionnelles seront organisées dans le cadre des interclubs (3 journées durant les vacances de la Toussaint pour l'année civile 2025 et quelques samedis dans l'année civile 2026).

2. Le lieu d'accueil

Le club nature dispose de **locaux situés au 2, Rue pats à Buzy**. Ils se composent de deux salles d'activités, de matériel pédagogique (création, observation, découverte) et d'une bibliothèque adaptée à l'âge des enfants.

Le club nature dispose ensuite de la **nature présente autour de Buzy** : terrain de rugby, espace cabane vers le bois d'en haut, un petit ruisseau au niveau de l'espace Sagette.

Dans ces différents espaces de nature, nous retrouvons l'idée d'une « salle de plein air ».

Ceux-ci, utilisés régulièrement, permettent aux enfants de s'y sentir bien et de se les approprier grâce aux temps de jeu libre qui leur est proposé chaque mercredi.

On retrouve alors en plein nature les différents espaces pouvant être définis dans une salle d'activités :

- Une zone de temps collectif (zone de rassemblement, de partage...).
- Une ou plusieurs zones de création (exemple les cabanes).
- Une ou plusieurs zones « calmes » avec des espaces pour s'asseoir, dessiner, observer ou encore se reposer car les enfants ont parfois besoin d'espace-temps pour cela.
- Une ou plusieurs zones pour se défouler (courir, crier, grimper...).

La relation aux éléments naturels et aux différents milieux rencontrés permet à chacun.e de trouver son équilibre et d'apporter un bien-être supplémentaire en permettant la liberté de mouvement et de bruit.

3. L'équipe encadrante

L'équipe encadrante du club nature se compose de **deux animateur.ices pour un effectif maximal de 24 enfants.**

On y retrouve :

- Une directrice : Krystal-Anaïs CAPDEGEL (permanente de l'association)
- Un.e animateur.ice diplômé.e ou stagiaire BAFA engagé.e en contrat CEE.

Selon l'effectif d'enfants inscrits au club nature, une personne supplémentaire, diplômée ou stagiaire BAFA, pourra être recrutée pour augmenter l'effectif encadrant à 3 personnes.

- Un.e animateur.ice diplômé.e ou stagiaire BAFA engagé.e en contrat CEE.

Accompagnement des stagiaires :

- Un temps de présentation et d'échange sur le projet pédagogique est organisé pour répondre à tous questionnements sur le fonctionnement et les valeurs du club nature.
- Le temps d'accueil permet au stagiaire de rencontrer les enfants et de créer du lien avec eux. La relation aux familles est principalement assurée par les animateurs.rices référent.es du club car ils ont des connaissances plus poussées pour répondre aux questions ciblées des familles.
- Les premières séances d'animation sont accompagnées afin de permettre au stagiaire de découvrir et comprendre le fonctionnement du groupe.
- Au fil des séances, la prise en main du groupe, ou d'une partie, et la proposition ainsi que la mise en place des animations est proposée au stagiaire.
- Pour la mise en place d'activités, une fiche pédagogique est demandée par la directrice afin de confirmer la concordance avec le PP du club mais également pouvoir anticiper le matériel nécessaire (si achat à prévoir). La préparation du matériel se fait avant l'arrivée des enfants.
- En fin de séance, un bilan à chaud est fait pour analyser la pratique et émettre des améliorations au vu du contexte de l'animation réalisée.
- En cours et en fin de période de stage, des échanges sont menés pour apporter des conseils et des aides pour améliorer la pratique du stagiaire.

L'ensemble des personnes recrutées pour l'encadrement du club nature participe aux différentes missions suivantes :

- Participation à l'élaboration et l'installation de l'animation prévue
- Prise en charge autonome de certaines séquences d'animation
- Participation au nettoyage et rangement du matériel utilisé ainsi que des locaux
- Participation à l'accueil des familles

4. Le projet éducatif de l'association Education Environnement 64

Le projet éducatif de l'association Education Environnement 64 est joint en annexe.

5. Les objectifs pédagogiques

A. Favoriser l'épanouissement de chaque enfant

a. Permettre le jeu dans une situation sécurisante

- Durant l'année, l'enfant va vivre des expériences. Que ce soit en groupe ou individuellement, il/elle doit pouvoir avoir des temps de jeu. C'est par le jeu que les enfants découvrent et comprennent le monde qui les entoure. Tout en s'amusant, ils/elles travaillent sur des aspects essentiels de leur développement, notamment le renforcement de leurs compétences motrices, cognitives, sociales et émotionnelles. Ce sont aussi de réels temps de bien-être, d'expression de soi et d'épanouissement.
- C'est un très bon moyen d'évacuer le stress, ou de gérer les émotions complexes lorsque ces dernières sont difficiles à exprimer.
- Organisés ou libres, ces temps de jeu permettent de cultiver la créativité et l'imaginaire afin d'être moteur du plaisir dans son quotidien. Que ce soit par la découverte, pour développer la curiosité, ou dans le partage pour développer un besoin d'expression et/ou d'affirmation dans une situation, mais également l'organisation de la pensée oratoire.

b. Stimuler et satisfaire la curiosité de chacun.e

- Chaque enfant a des besoins de connaissances différents, c'est pourquoi tout au long de l'année, l'équipe d'encadrement aura pour mission de stimuler la curiosité de chacun.e.
- En accompagnant chaque enfant sur la découverte de la nature, de la campagne environnante au fil des saisons, chacun.e trouvera le(s) sujet(s) qui l'intéressera. En apportant des connaissances naturalistes au travers d'expériences sensorielles, didactiques ou cognitives, la compréhension du monde qui les entoure se fera de manière fluide et sans blocage.
- La manipulation est également essentielle à une pleine découverte, car en rendant l'enfant acteur de son apprentissage, une meilleure assimilation des notions évoquées verra le jour.

B. Permettre aux enfants de tisser du lien avec les autres : apprendre à vivre en collectif et y trouver sa place

a. Vivre, participer à une activité commune dans le respect de soi, des autres et des différences de chacun.e

- La vie de groupe n'est pas toujours simple pour tout le monde. Certain.e.s plus solitaires vont avoir besoin de temps de ressourcement, d'isolement afin de se retrouver en accord avec eux-mêmes. D'autres enfants auront, au contraire, très peur de se retrouver seul.e car cette expérience n'est pas très positive pour eux. Il est donc important pour l'équipe encadrante de permettre cette découverte et de favoriser un équilibre pour tous.tes, en proposant différents temps en grand et petits groupes ou en individuel. Des activités seront choisies par l'équipe d'animation, d'autres seront décidées collectivement afin de donner de la place aux enfants.
- Pour permettre à tous.tes de s'entendre, des règles de vie en collectivité simples seront rappelées aux enfants avant chaque début d'activité :
 - On se parle correctement et poliment
 - On va s'excuser auprès de la personne que l'on a pu « blesser »
 - On s'entraide si quelqu'un a besoin d'aide
 - On prend soin les uns des autres en s'accompagnant
 - On prend soin du matériel collectif : si quelque chose s'abîme ou se perd, on prévient les animateur.rices afin de trouver une solution de remplacement au besoin, on le range quand on arrête de s'en servir

Des éléments pourront être complétés durant l'année avec l'aide des enfants.

b. Favoriser la cohésion, l'entraide et la coopération.

- Afin de répondre à cet objectif, l'équipe d'animation proposera divers types de jeux et activités :
 - Jeux de compétition / de coopération
 - Activités individuelles / collectives en grand ou petits groupes
 - Activités manuelles / sportives / cognitives / créatives...
 - Temps de partage / Temps d'écoute
- Pour permettre la cohésion, le temps du goûter sera privilégié avec l'apport du goûter collectif par deux enfants différents chaque semaine. Ce temps de partage permet à chacun.e de faire découvrir ses habitudes et ses goûts, d'être mis en valeur lorsque le goûter est préparé maison ou lorsqu'il a été acheté chez un producteur qu'il connaît bien. Si des mesures COVID entre de nouveau en vigueur, un goûter individuel sera alors mis en place.
- Sur ce temps, une vigilance est portée par l'équipe d'animation sur la possible présence d'allergie ou d'intolérance au sein du groupe. Dans ce cas, un goûter individuel apporté par l'enfant peut être prévu en secours.

C. Permettre aux enfants de tisser du lien avec la Nature

a. Faire naître un sentiment de bien-être dans la nature et avec les autres

- Passer du temps dehors est agréable lorsque de bonnes pratiques sont mises en place. Pour un enfant, le bien-être dehors n'est possible que s'il se sent en totale sécurité (physique, affective et émotionnelle).
- Les animateur.ices auront donc à charge de permettre aux enfants de se sentir totalement en sécurité. Pour cela, l'équipe devra mettre en place des activités permettant de jouer tous ensemble dehors ! De se porter les uns et les autres pour aller toujours plus loin dans cette détente apportée par le contact avec la nature.
- L'objectif pour l'équipe est de permettre à tous.tes, de partager de bons moments de rigolades, afin de garder longtemps ces souvenirs positifs de contact avec la nature.

b. Offrir un espace de liberté dans la nature où évoluer à son rythme en sécurité

- Le rapport que l'on entretient avec la nature est différent pour chaque personne. Pour les enfants qui sont en pleine construction celui-ci est d'autant plus important à prendre en compte. Durant le club nature, l'équipe d'animation aura à cœur de pouvoir laisser de la place pour le jeu libre. Cette méthode permettra, dans un cadre donné qui rassure l'enfant, de donner toute la place à l'univers imaginaire des enfants qui vont ainsi pouvoir savourer l'instant présent sans se soucier du regard des adultes, et donc en quelques sortes de leur jugement.
- Durant cet espace-temps, les enfants auront la possibilité de s'approprier l'espace dans lequel ils sont et ainsi être entièrement eux-mêmes. Le jeu libre permet également d'apprendre à se positionner face aux autres, à exprimer ses idées et ses envies et de coopérer pour créer à plusieurs le jeu, l'espace dans lequel on souhaite évoluer.
- Ces espaces temps correspondent souvent à la création des cabanes. Une vigilance des adultes est nécessaire pour parfois désamorcer un conflit ou au contraire pousser davantage à la coopération.

c. Accompagner vers une découverte notionnelle, sensible ; en mouvement

- La pédagogie principale utilisée au sein du club nature est la pédagogie active. Permettre à chacun.e d'être au cœur de son apprentissage et de son évolution.
- Au club nature, nous sommes dans un espace-temps de loisirs, il est donc essentiel que les jeunes puissent se divertir, jouer, rire, chanter, crier, grimper, courir... Être en mouvement tout simplement !
- Pour cela, toutes nos activités (ou la plupart) permettront aux enfants de pouvoir se dépenser. Toutefois, la découverte de la nature passe aussi, à un moment donné, par l'apprentissage de ce qui la compose. « Quel est cet arbre ? Quel est l'animal qui est passé par ici ? Tu sais que le noisetier peut servir à fabriquer beaucoup d'objets ? Même des instruments de musique ! »

- Pour mettre en place cette pratique, diverses options s'offrent à nous :
 - Balades naturalistes
 - Séances à thèmes sur les traces et empreintes, la botanique, le milieu aquatique, les oiseaux, les petites bêtes, et bien d'autres sujets passionnants...
 - Fabriquer des cabanes, faire de la musique verte ou de l'art nature
 - Manipuler, soulever, sauter, grimper, observer....
- A toutes ces découvertes, s'ajoute ensuite la compréhension des enjeux. Prendre conscience de manière positive. Comprendre que l'on peut préserver ce qui nous entoure lorsque l'on en prend soin. Rencontrer, être au contact du milieu qui nous entoure, permet de comprendre son importance car l'on ressent du bien-être, une sorte d'apaisement.
- L'objectif du club nature est là : permettre aux enfants de se sentir bien (confiants, apaisés) au contact de la nature.

D - Permettre de connaître son environnement afin d'agir en sa faveur

a. Apporter des connaissances naturalistes

- Durant l'année, les enfants vont être au contact régulier de la nature afin de s'y sentir à l'aise. Une fois ce sentiment atteint, l'accès à la connaissance devient plus facile. C'est à ce moment que l'équipe du club nature aura pour mission d'apporter des connaissances naturalistes pour permettre aux jeunes de connaître (de part leur vrai nom) les espèces vivant autour d'eux.
- A chacun son rythme pour assimiler les informations ! Aucune attente particulière sur le nombre d'informations retenues par les enfants, le seul objectif est de permettre à chacun.e de retenir les éléments qui lui plaise : une information qui l'a fasciné.e, une anecdote rigolote, une émotion particulière quand on a découvert cette espèce, etc...
- Le but premier du club nature est de permettre aux enfants de s'imprégner avant de pouvoir retransmettre à leur tour durant l'année. Souvent, nous avons des retours des parents "Vous savez, on est partis se balader l'autre jour, et il.elle nous a montré du fusain en nous expliquant comment fabriquer un crayon. On était très agréablement surpris ! Il a donc fallu essayer" nous racontent ils avec un grand sourire.
- Connaître son environnement permet ensuite d'agir en sa faveur !

b. S'impliquer dans des projets du territoire

- Une fois l'environnement proche bien découvert, l'ouverture vers l'extérieur est importante, c'est alors que l'équipe d'encadrement va proposer aux enfants de mener des projets pour les communes et territoire alentours.
- Durant le début de l'année scolaire, la création du collectif est prioritaire. Une fois que tout le monde se connaît, alors on peut démarrer un projet collectif. Pour cela, plusieurs possibilités existent mais l'objectif reste le même : agir pour la Nature.
- Ce projet est aujourd'hui essentiel aux yeux des animateur.ices car il permet aux enfants de devenir acteurs.ices de la "protection" de l'environnement. De manière positive, nous leur permettons de prendre des décisions et de valoriser les espaces afin de permettre aux espèces de s'installer de manière pérenne, de les préserver en installant ou améliorant des habitats divers par exemple.
- **Les abreuvoirs de la commune de Bescat -exemple de projet de l'année 2023-2024**
- Le projet s'est tenu sur la commune de Bescat. Une convention entre l'association Education Environnement 64, structure organisatrice du CPN, et la mairie de Bescat a été créée et signée par chacune des parties pour engager ce projet.
- L'objectif étant de réaliser un inventaire de la faune vivant dans les différents abreuvoirs de la commune afin de pouvoir ensuite sensibiliser la population à ces espèces aquatiques (souvent protégées) et ainsi permettre à la commune de développer des pratiques de gestion sur ces espaces respectueuses de la faune y vivant.
- Dans un premier temps, un travail de sensibilisation et de découverte des différentes espèces pouvant habiter dans ces espaces a été proposé aux enfants du club nature.
- Une fois cette sensibilisation terminée et acquise par les enfants, nous sommes partis sur le terrain pour étudier la faune présente dans les abreuvoirs. Un équipement en conséquence était demandé aux familles (bottes en caoutchouc notamment).
- Quand les comptages étaient fait, des propositions de panneaux de sensibilisation ont été transmises à la municipalité afin de leur permettre de les afficher au dessus des espaces concernés.

E - Encourager l'ouverture vers l'extérieur

a. Favoriser les échanges avec d'autres clubs nature du réseau béarnais : Le milan noir à Oloron

- Durant l'année, plusieurs sorties à la journée seront proposées aux enfants inscrits au club nature. L'objectif de ces journées est de partir à la rencontre d'un autre club nature du territoire béarnais, en l'occurrence le club nature du Milan noir de Précilhon.
- La thématique de ces journées varie selon les années et la période de l'année. Il peut s'agir de partir en montagne à la rencontre des rapaces et des bouquetins, de faire une journée de rencontre "sportive" alliant jeux de motricité et connaissances de la nature, ou encore des journées de déplacements à vélo pour aborder des sujets d'éco-citoyenneté.
- Cette année : 3 journées sont positionnées du 27 au 29 octobre 2025.

b. Participer à des manifestations nature

- à l'échelle locale, départementale, régionale ou nationale (Fête du printemps, fête de la Nature, Nuit de la Chouette...). Le club nature peut mettre en place des séances thématiques sur ces sujets ou organiser notamment ses portes ouvertes durant la fête de la nature en mai.

c. Rencontre avec artisans et producteurs locaux

- Il peut arriver durant l'année, que l'équipe d'animation en accord avec les parents, décide d'organiser une après-midi de rencontre avec des artisans ou des producteurs locaux comme par exemple, des bergers, des boulangers, des apiculteurs...
- Ces rencontres permettent de tisser du lien avec le territoire, de créer des projets d'animation avec les enfants.

d. Valoriser les projets des enfants

- L'équipe d'animation trouvera tout au long de l'année des moyens pour mettre en valeur les fabrications et découvertes faites par les enfants.
- Pour cela, l'appui auprès des parents est primordial pour identifier leurs besoins de connaissance, et les moyens les mieux adaptés pour leur communiquer les informations. Exemple : création d'un Whatsapp dédié au club nature, création d'un panneau d'exposition installé à côté de la table d'accueil, accès à la salle du club nature...
- Durant l'année, la mise en valeur des projets menés auprès des enfants sera également faite sur la page Facebook de l'association EE64 mais également au travers d'articles de presse mettant en avant les actions du club.

6. Démarche proposée aux enfants

- **1ère phase : la mise en appétit.**

Les premiers mercredis du mois de septembre, les enfants participent au club sans engagement. Nous proposons des activités variées afin que les enfants et parents puissent avoir une idée des découvertes possibles durant l'année scolaire et savoir si cela correspond bien aux attentes des enfants.

- **2ème phase : contact ou découverte des richesses.**

Durant plusieurs séances, des activités variées sur des lieux différents sont proposées aux enfants afin de leur faire découvrir les richesses de Buzy et des environs. Bricolage, observations de traces et indices des animaux, cuisine sur feu de bois, cueillettes, jeux sensoriels, conte...

- **3ème phase : mise en place de projet collectif.**

Une nouveauté cette année, la mise en place d'un projet collectif qui sera allié à la rencontre d'acteurs du territoire et qui se fera dans l'objectif d'être ensuite poursuivi par les habitants du village.

- **4ème phase : la valorisation et le partage des projets.**

Lors des portes ouvertes du club ou de différentes fêtes, les projets seront présentés aux parents mais aussi à un plus large public.

7. Relation avec les parents

La relation avec les parents sera principalement assurée par la directrice du club nature, puisqu'il s'agira de l'animatrice référente du groupe. L'animateur.ice accompagnant pouvant changer au cours de l'année.

Une bonne relation avec les parents est primordiale pour le bon fonctionnement : être informé de la présence ou non des enfants, organisation pour la répartition des goûters durant l'année.

L'objectif du club nature est également de pouvoir faire participer les parents sur des temps dédiés :

- Partager une activité du club (sortie vélo, sorties exceptionnelles)
- Donner l'opportunité de partager un savoir, un savoir-faire, une compétence, un métier
- Faire des retours et propositions concernant les activités proposées aux enfants.

Un moment privilégié dans l'année est proposé aux parents lors de la réunion du Conseil du club où leur parole est essentielle pour faire avancer et évoluer le club selon les attentes réelles des parents et des enfants. (précision apportée au point 13).

8. Les caractéristiques du public

Caractéristiques du public 6 à 8 ans :

Besoins physiques : <ul style="list-style-type: none">- besoin de se dépenser- besoin d'évaluer ses limites	Besoins intellectuels : <ul style="list-style-type: none">- Comprendre et savoir pourquoi, ils posent beaucoup de questions (âge du pourquoi)	Besoins sociaux et affectifs : <ul style="list-style-type: none">- S'affirmer, amorce de jeu social, le groupe prend de l'importance- Se mesurer aux autres, amorce de la compétition- Imiter, s'identifier aux plus grands
Capacités physiques : <ul style="list-style-type: none">- Fatigue rapide et temps de récupération long- Habileté manuelle acquise (âge mécanicien)	Capacités intellectuelles : <ul style="list-style-type: none">- Grande curiosité vis-à-vis de l'environnement, du monde qui l'entoure- Attention soutenue encore difficile	Capacités sociales et affectives : <ul style="list-style-type: none">- Intérêt pour les activités collectives, les jeux de groupe avec règles- Règles du jeu mouvantes qui peuvent permettre à chacun de s'affirmer et au groupe de rester soudé

Caractéristiques du public 8 à 10 ans :

Besoins physiques : <ul style="list-style-type: none">- Besoin de se dépenser- Besoin de compétition	Besoins intellectuels : <ul style="list-style-type: none">- Besoin de justice et sentiment d'injustice, parfois exacerbé- Besoin de créer, de s'exprimer	Besoins sociaux et affectifs : <ul style="list-style-type: none">- Besoin de s'affirmer, de prendre des responsabilités- Besoin d'avoir des relations avec les plus grands- Besoin de se référer à un héros, à des personnes importantes à leurs yeux
Capacités physiques : <ul style="list-style-type: none">- Capacité d'endurance à développer, mais récupération rapide- Vitesse, adresse	Capacités intellectuelles : <ul style="list-style-type: none">- Nuance dans les notions de « bien » et de « mal »- Organisation de la pensée oratoire	Capacités sociales et affectives : <ul style="list-style-type: none">- Structuration de groupes de pairs, affinitaires, confrontation, jalousie- Opposition à l'autorité des adultes

9. Accueil de public en situation de handicap

La prise en compte de public en situation de handicap est importante dans le cadre d'accueil de mineurs.

En amont de l'accueil du mineur, une rencontre entre les parents, le mineur et les responsables de l'accueil sera mise en place afin d'échanger et d'établir les besoins spécifiques du mineur.

Suite à cet échange, la référente handicap de l'association pourra nous accompagner sur la réflexion des aménagements possibles ou non pour ce mineur.

Suite à cela, une nouvelle rencontre sera établie entre les différents acteurs (parents, enfant et responsables de l'accueil, et éventuellement la référente handicap) pour échanger sur les solutions envisagées. Dans ces termes, une décision d'accueil sera prise et tous les moyens seront mis en œuvre pour permettre un accueil dans les meilleures conditions : réponse aux besoins spécifiques, intégration dans le groupe, adaptation des activités.

Cf : annexes fiche connaissance handicap

10. Déroulement de l'après-midi pour les enfants

13h45-14h15 : Accueil des enfants

14h15 : Explication de l'activité du jour et préparation du matériel

14h30 : Départ sur le site de l'activité (marche en rang)

Activité pendant une heure puis petit temps libre pendant l'installation du goûter partagé.

16h30 : Départ du site d'activité pour un retour vers les locaux du club nature pour le rangement du matériel.

17h-17h15 : Départ des enfants

11. Déroulement de l'après-midi pour les animateur.rices

Les animateur.rices sont présent.es dans les locaux pour 13h30 afin de préparer le matériel et installer l'accueil du club nature (matériel d'extérieur mis à disposition, bibliothèque et jeux intérieurs installés).

Mise au point sur l'activité et l'organisation de l'après-midi qui a été convenu par échange téléphonique en amont du jour J.

Accueil des enfants à partir de 13h45. La directrice assure l'accueil des enfants avec les parents afin de pouvoir apporter les réponses à toutes les questions posées. Le.la second.e animateur.rice se charge de jouer avec les enfants, et de les insérer au fur et à mesure de leur arrivée dans les différents jeux. Une fois tous les enfants arrivés, lancement des activités et des consignes de sécurité.

Au retour au sein des locaux, les animateur.rices ont pour mission :

- D'assurer le départ des enfants dans de bonnes conditions en restant disponibles pour les questions et retours des parents
- Finir le rangement et le possible nettoyage du matériel
- Nettoyer le sol des locaux au besoin
- Assurer la fermeture des locaux

12. Le goûter partagé

Chaque mercredi, **deux enfants seront en charge d'emmener le goûter pour l'ensemble du groupe**. Un planning permettant une bonne organisation sera mis en place et complété au fur et à mesure de l'année. Les animateur.rices seront également inclus.es.

Ce goûter partagé dispose à nos yeux de plusieurs objectifs :

- Partager un moment de convivialité permettant de faire découvrir à l'ensemble du groupe les goûts de chacun
- Réduire notre impact sur l'environnement en réduisant la quantité de déchets produits (emballage individuel)
- Permettre de mettre en avant des produits locaux, de circuit court
- Permettre aux enfants de partager un moment privilégié avec les parents (temps de préparation du goûter, choix du goûter à emporter)

Un échantillon de chaque goûter préparé par les familles sera prélevé pour être conservé comme plat témoin au frigo de l'association durant une semaine.

13. Le conseil du club

Initié et animé par l'association Éducation Environnement 64, organisateur de l'ACM, le Conseil du Club a pour mission d'impliquer les différents acteurs, les informer sur les objectifs du club, permettre la rencontre et l'échange, faire une évaluation et réfléchir ensemble sur les orientations possibles.

Cela permet de faire que ce club nature soit un projet partagé, vivant et riche des idées de chacun.e.

Il réunit une fois par an l'ensemble des acteurs concernés, c'est-à-dire tous les parents, les partenaires techniques et financiers, l'organisateur, la directrice et les animateur.rices.

Il est constitué par :

- Les maires de Buzy, Buziet, Bilhères en Ossau, Sévignacq-Meyracq et Bescat
- Les parents,
- Les animateur.rices et directrice du club,
- L'organisateur « Éducation Environnement 64 »,
- La Caisse d'Allocations Familiales,
- Le CPIE Béarn,
- Le Conseil Départemental 64,
- Le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine,
- La Mutualité Sociale Agricole,
- Le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports du 64
- L'agence de l'eau Adour-Garonne

14. Les partenaires financiers, techniques, institutionnels du club nature

